

# Info-réseau

Journal d'information du Comité National de Liaison des Régies de Quartier

## Éditorial

### Vers les 3<sup>e</sup> rencontres

C'est parti! La décision d'organiser les 3<sup>e</sup> rencontres des Régies de Quartier, prise lors de l'assemblée générale des 6 et 7 juin 1998, est enfin effective, et le comité de pilotage d'ores et déjà à pied d'œuvre. Au cours des 1<sup>re</sup> rencontres, à Orléans, les Régies avaient pu montrer leur savoir-faire, tant sur le plan technique que sur celui de la plus-value sociale qu'elles contribuent à faire émerger dans un souci de requalification de leur territoire.

A Strasbourg, la manifestation, déclinée autour du slogan "Quartiers solidaires, citoyens ordinaires", invitait à poser un autre regard sur nos quartiers et les habitants qui les composent. On aurait pu dire "Citoyens solidaires, quartiers ordinaires" tant nos expériences montrent que la responsabilité collective induit des manières de faire empreintes d'une réelle dimension citoyenne.

Si le premier événement donnait à voir la dimension d'un mouvement devenu national, le second, lui, consolidait de multiples initiatives dans lesquelles les habitants n'étaient plus placés à la périphérie, mais au cœur même du dispositif: "acteurs" plutôt que "bénéficiaires". Les 3<sup>e</sup> rencontres ont l'ambition de donner à voir non seulement les activités déployées par les Régies, mais aussi les conditions de leur mise en œuvre. Une mise en œuvre qui produit de la transformation

sociale en associant les habitants-citoyens en amont, au centre et en aval des actions initiées.

La préoccupation majeure des pouvoirs publics et des acteurs de la politique de la Ville n'est-elle pas aujourd'hui centrée sur la mobilisation des habitants? Dans ce contexte, les Régies ont tout intérêt à réaffirmer leur identité et la manière dont, au quotidien, elles vivent cette problématique. Lors des rencontres de Paris, elles pourront ainsi en montrer les enjeux et les avancées, mais aussi les limites et les freins. A travers des moments festifs et chaleureux, cet événement sera aussi l'occasion d'une véritable "rencontre", où ceux et celles qui animent notre mouvement (saliés, bénévoles, bailleurs, élus...) pourront prendre la parole et débattre de ce qu'ils (elles) vivent au quotidien, de ce qu'ils (elles) construisent et expérimentent dans leur quartier, de la manière dont ils (elles) contribuent à inventer les nouveaux métiers de la ville...

En avril prochain, 6 000 à 8 000 acteurs, affirmant leur appartenance et leur attachement à leur territoire, revendiqueront une autre forme d'économie (qu'elle soit solidaire ou plurielle) et leur refus de l'exclusion. 6 000 à 8 000 habitants qui témoigneront aussi du foisonnement d'initiatives, de dynamisme et de créativité dont savent faire preuve nos quartiers.

**Les membres du Bureau**

## SOMMAIRE

### 2-4 En direct des Régies

Activités inédites, programme "nouveaux services, emplois jeunes"

### 5-12 Zoom

#### Vers les 3<sup>e</sup> rencontres

◆ "Métiers citoyens et participation des habitants"

◆ Quatre membres du comité de pilotage prennent la parole

◆ Des habitants se souviennent des deux premières rencontres

◆ Jean-Pierre Collos :

« La citoyenneté est un apprentissage »

### 13-16 En direct du Réseau

◆ International, écho des commissions, agenda...

◆ La signature d'un accord avec les syndicats



Habitant de La Pierre Collinet, à Meaux, Serge Girault assure la responsabilité de *Collimot*, le journal du quartier, depuis une dizaine d'années (voir page 10).

## De nouvelles activités

Plusieurs Régies de Quartier ont mis en œuvre des services ou des activités de type inédit. En voici quelques exemples.

◆ **Un journal pour le quartier**

*Monnaie Services, Régie de Quartier (Romans, 26)*

→ O/B/J/E/C/T/I/F/S

◆ Créer un journal de quartier pour améliorer la communication.

◆ Donner la parole aux habitants et aux associations du quartier.

◆ Relayer l'information locale.

◆ Valoriser l'image du quartier.

→ D/E/S/C/R/I/P/T/I/F

Pour répondre aux besoins des habitants sur un manque d'informations locales, la Régie de Quartier a constitué un comité de pilotage qui a abouti à la création d'un poste de travail dans le cadre du dispositif "nouveaux services, emplois jeunes" : agent de communication responsable de la création d'un journal de quartier.

L'embauche est prévue en juin prochain pour un démarrage effectif en septembre. Une formation en PAO (publication assistée par ordinateur) est prévue dès le démarrage.

→ P/A/R/T/E/N/A/R/I/A/T

Un comité de pilotage est composé des partenaires suivants : Caisse d'allocations familiales, Maison des Jeunes et de la Culture, bibliothèque de Monnaie Services, Ville de Romans, collègue du quartier et centre social. Son rôle correspond à celui du comité de rédaction d'un journal.

◆ **Un fonds de participation des habitants**

*Régie de Quartier de Saint-Nicolas-lez-Arras (62)*

→ O/B/J/E/C/T/I/F/S

◆ Financer les initiatives des habitants du quartier de Saint-Laurent-Blangy/Saint-Nicolas-lez-Arras.

◆ Permettre aux habitants de créer des activités et de s'impliquer dans la vie du quartier.

◆ Valoriser la prise de parole des habitants en leur permettant de défendre un projet.

→ D/E/S/C/R/I/P/T/I/F

Un habitant ou un groupe d'habitants propose une activité. L'association de gestion du fonds accorde une subvention à des projets de type :

- fête de quartier;
- sorties à caractère culturel, sportif, éducatif;
- achat de matériel pour les activités;
- formation;
- information;
- etc.

→ M/I/S/E/ E/N/ Œ/U/V/R/E

Un habitant dépose un dossier. La semaine suivante, il présente et défend son projet (budget maximum 5 000 F) à l'Association de gestion du fonds de participation des habitants. Le projet est voté (à main levée) à la majorité des présents. Si le vote est positif, un acompte de 50 % lui est versé dans les cinq jours. À l'issue de l'action, le solde lui est versé sur production des justificatifs. Les membres de cette association sont des habitants et des représentants d'associations de quartier. Depuis sa création en 1992, environ 180 projets ont été défendus et soutenus financièrement.

→ P/A/R/T/E/N/A/R/I/A/T

Association de gestion du fonds de participation des habitants de Saint-Laurent-Blangy/Saint-Nicolas-lez-Arras, Régie de Quartier, associations de quartier...

→ F/I/N/A/N/C/E/M/E/N/T

Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (à hauteur de 70 %), Syndicat intercommunal de Saint-Laurent-Blangy et Saint-Nicolas-lez-Arras (à hauteur de 30 %).

◆ **La réalisation d'un film sur le quartier**

*Régie de Quartier de la Résidence Mâcon (71)*

→ O/B/J/E/C/T/I/F/S

◆ Favoriser la reconnaissance du quartier et de ses richesses pluri-culturelles.

◆ Créer un événement pour que la parole circule "plus et mieux".

◆ Renforcer la solidarité et la responsabilité de citoyen.

◆ S'approprier un document de mémoire collective du quartier.

→ D/E/S/C/R/I/P/T/I/F

La Ville de Mâcon a soutenu la réalisation d'un film, *Réalise tes rêves*, dont l'action et le scénario se déroulent sur le territoire de la Régie.

L'histoire : un "étranger" au quartier, metteur en scène de théâtre, tombe en panne de voiture et se perd. Ses rencontres avec les gens du quartier vont permettre à chacun de se réaliser et même de réaliser un rêve...

→ M/I/S/E/ E/N/ Œ/U/V/R/E

La Régie a préparé les castings d'habitants et assumé les dix jours de tournage, en collaboration avec l'équipe des professionnels. Elle a mis à disposition ses locaux, deux salariés à plein temps, les véhicules et pris en charge toute la logistique du tournage (transport des personnes, approvisionnement matériel, préparation des

repas, présence et surveillance sur le tournage).

Cette action a permis de valoriser des qualités essentielles à la vie du quartier, telles que la solidarité, l'échange de savoir, la confiance... en particulier par :

- ◆ la disponibilité des familles qui ont mis à disposition leur appartement;
- ◆ la participation d'un nourrisson en tant que figurant;
- ◆ le prêt de costumes traditionnels;
- ◆ l'intervention des classes de la SEGPA pour la réalisation de costumes, le maquillage des acteurs, un reportage vidéo, l'aide dans l'apprentissage des textes...

Une projection publique a été organisée le 30 avril au Théâtre de Mâcon.



Séance de tournage du film *Réalise tes rêves à la Régie de Mâcon.*

→ **P/A/R/T/E/N/A/I/R/E/S**

Ville de Mâcon, CAF, SEGPA, IFPA, FARE, CLEM...

→ **F/I/N/A/N/C/E/M/E/N/T**

Ville de Mâcon

## On l'a lu dans la presse

**L'activité des Régies fait régulièrement l'objet d'articles dans la presse locale et régionale. Petite sélection des initiatives ainsi repérées.**

### ◆ L'Opac du Grand Lyon conventionne

Trois Régies de Quartier lyonnaises (La Duchère, La Croix-Rousse, Euréqua) et la Régie Armstrong de Vénissieux ont signé avec l'Opac du Grand Lyon (avec l'aval de la Préfecture) des conventions portant sur le développement du lien social, pour un montant total de 4 900 000 F. A travers cet engagement, l'Opac, par l'intermédiaire de son directeur, Patrick Petitjean, reconnaît la capacité des Régies à œuvrer sur les quartiers dans une démarche d'insertion économique et sociale des habitants, et ce en dehors du champ concurrentiel des marchés publics.

(Lyon Figaro 21/01/99 - Lyon Matin 22/01/99 - Le Progrès 21/01/99)

### ◆ Mob-Emploi à Cergy

Mob-Emploi est une association dont l'objectif est la location à prix modique de cyclomoteurs aux personnes en situation précaire. Elle est le fruit d'un partenariat entre la Régie de Cergy-Saint-Christophe et deux autres associations - VIE à Cormeilles-en-Vexin et ALICE à Cergy - qui constituent chacune un site d'accueil des usagers. La location se fait sur présentation d'un projet validé par d'autres associations partenaires

(la mission locale, entre autres).

Un poste en emploi-jeune a été créé pour assurer la gestion et l'entretien du parc de 15 cyclomoteurs (25 à terme). Le partenariat se complète par la Fondation Macif et le Conseil Général du Val-d'Oise.

(Gazette du Val d'Oise 24/02 au 2/03/99)

### ◆ Le Puy : extension d'activité

Fondée en 1994 sur le quartier de Guitard et travaillant depuis sur des chantiers d'espaces verts et de bâtiment, la Régie du Puy étend son activité d'espaces verts au quartier du Val Vert, avec l'ouverture prévue d'une permanence d'accueil. La Régie renforce également les services de proximité qu'elle a développés : l'atelier repassage se complète par la collecte du linge auprès des administrations, et la bibliothèque s'ouvre sur la rue. En projet : salon de thé, saladerie et bar sans alcool.

(L'Eveil de la Haute-Loire 15/04/99)

### ◆ Accueil Ramadan à Cholet

La Régie de Quartier Actif, à Cholet, s'est préoccupée du bon déroulement du Ramadan sur le quartier. L'idée était d'animer et de mettre à disposition un lieu convivial pour les soirées du carême musulman.

Ces soirées ont permis aux jeunes et aux adultes de se retrouver, d'échanger autour d'un café, de jouer à des jeux de société. Ils étaient parfois plus de cinquante par soirée, sans violence, sans agressivité, à y participer jusque tard dans la nuit.

(Le Courrier de l'Ouest - 3/02/99)

# “Emplois jeunes” : la médiation co-produite

L'appellation “médiation co-produite” correspond à une famille de métiers de la médiation qui s'appuient sur un diagnostic, une élaboration, un pilotage, un



Un exemple de “médiation co-produite” : les correspondants de nuit à Chambéry.

suivi et une évaluation partagés par un large ensemble d'acteurs.

Le développement de ces initiatives et l'émergence de nouveaux projets ont nécessité l'ouverture d'un chantier de professionnalisation, en s'appuyant sur l'expérience acquise des métiers suivants : correspondants de rue, correspondants de parking, correspondants de quartier, éducateurs canins, correspondants de proximité, médiateurs urbains...

Des journées de formation concernant la professionnalisation de ces métiers auront donc lieu durant l'année 1999. Elles feront suite au travail de capitalisation des expériences de correspondants de nuit qui avait abouti à l'élaboration d'un guide méthodologique.

A travers ces journées de formation, l'objectif du groupe technique permanent du CNLRQ est de décrire les activités par une démarche intégrant la participation active de l'ensemble des acteurs concernés (salariés, usagers, comité de pilotage, tuteurs et employeurs). Le lancement de ce travail sera réalisé lors de la journée nationale sur la professionnalisation, le 22 juin prochain à Paris, en présence de tous les acteurs des Régies ayant développé un service de médiation.

## Le point sur le dispositif

Au 31 mars 1999, le dispositif national “nouveaux services, emplois jeunes” fait état de la création de 180 000 emplois (dont 98 000 hors Police et Education Nationale). 32 % de ces emplois correspondent au secteur des activités d'animation, 16 % au secteur de l'aide

aux personnes, 13 % au secteur de la valorisation et conseil en environnement et traitement des pollutions. 90 Régies de Quartier sont aujourd'hui engagées dans ce dispositif. Elles ont permis la création de 170 postes de travail dans trois champs d'activités : médiation, environnement et cadre de vie. De nouveaux projets sont en cours d'élaboration.

## Les Régies, ça déménage !

Parce qu'elles ont souvent démarré modestement, qu'elles développent leurs activités et que, parfois, les partenaires prennent conscience après coup de la pertinence sociale de leur projet, les Régies sont amenées à déménager. En ce début d'année, c'était notamment le cas à Romans-sur-Isère (Monnaie Services), Aix-les-Bains (ARQA) et Saint-Dié (RQ déodatienne).

### NOUVELLES REGIES LABELLISEES

- ◆ Erequa Régie de Quartier (Pantin, 93).
- ◆ Régie de Quartier de Saumur (49).
- ◆ Régie de Quartier d'Asnières-sur-Seine (92).

### NOUVEAUX SITES EN EXPERTISE

- ◆ Nantes (44),
- ◆ Saint-Blaise (Paris 19<sup>e</sup>),



## 3<sup>e</sup> rencontres des Régies de Quartier : “métiers citoyens et participation des habitants”

Ce sera en avril 2000, à Paris (vraisemblablement au Parc Floral de Vincennes) : les troisièmes rencontres des Régies de Quartier se profilent à l'horizon. Ce dossier d'*Info-réseau* donne le coup d'envoi à la mobilisation des Régies en apportant les premiers éclairages sur le thème choisi - “métiers citoyens et participation des habitants” -, en donnant la parole à quelques membres du comité de pilotage, en permettant à des habitants de revenir sur leurs impressions des précédentes rencontres (Orléans, en 1992, et Strasbourg, en 1995) et en fournissant diverses informations pratiques.

“Métiers citoyens et participation des habitants” : à défaut d'en être le titre définitif, c'est le thème de travail choisi pour les 3<sup>e</sup> rencontres des Régies, prévues en avril 2000. Le 5 mai dernier, le comité de pilotage des rencontres (voir page 12) s'est livré à une première exploration du thème, afin d'en préciser les termes et d'évoquer la manière

re dont ils devraient être abordés. Il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions. Mais ce premier débat a permis de dégager un certain nombre d'orientations communes. Première idée forte, la journée d'avril prochain doit avant tout permettre la rencontre effective des acteurs des Régies et des habitants des quartiers. Ce qui ►

.....

**Zinn-Dinn Boukhenaiïssi :**  
**«Remettre les habitants sur le devant de la scène»**

Ancien éducateur de prévention, puis directeur d'un café-musique au statut d'entreprise d'insertion, Zinn-Dinn Boukhenaiïssi dirige la Régie Collinet Services, à Meaux, depuis 1997. Membre du Bureau du CNLRQ, il jouera un rôle central dans le comité de pilotage des 3<sup>e</sup> rencontres.

« J'ai connu le dispositif des Régies en 1989 et, depuis cette date, je n'ai eu qu'une idée en tête : saisir une opportunité pour entrer dans le réseau. J'y ai retrouvé, en effet, des choses que je pratiquais déjà - les notions de territoire ou d'approche globale, par exemple -, mais avec un “plus” que je ne connaissais pas ailleurs : l'idée de la participation des habitants. A mes

yeux, c'est ce qui fait tout l'intérêt et l'originalité des Régies.



Il est donc essentiel de développer fortement cette dimension. Le thème choisi pour ces troisièmes rencontres m'inspire deux réflexions. Première idée : si les Régies commencent à être davantage connues, la place centrale qu'y jouent les habitants est encore sous-estimée. Les rencontres doivent donc être l'occasion de les remettre sur le devant de la scène. Ma seconde réflexion est liée au phénomène de “retrait” qui se fait sentir chez certains de nos partenaires institutionnels,

élus ou bailleurs. Il nous impose de remobiliser les habitants autour du concept de base, tout en réinterrogeant les modalités techniques du dispositif. Tout le monde dit que la participation des habitants est difficile à mettre en œuvre. C'est sans doute vrai, mais ça dépend aussi de la forme sous laquelle on cherche à les mobiliser. Quand nous avons accueilli les acteurs mexicains, en octobre dernier, à Meaux, 300 habitants sont venus faire la fête avec nous. Je crois qu'il faut rassurer les gens en leur montrant que l'on peut faire des choses simples, mais porteuses de sens, au niveau du quartier. Les rencontres ont donc aussi pour objectif de remobiliser les équipes sur le plan local : si l'on arrive à fédérer des milliers de personnes à Paris, cela montrera que l'on peut *a fortiori* le faire au niveau d'une Régie. »

► suppose de donner la priorité à l'aspect convivial et chaleureux de la journée.

Seconde dimension : la meilleure manière de parler de la participation des habitants (aujourd'hui au centre de la politique de la Ville et des prochains contrats de Ville), c'est de la mettre en pratique. La journée elle-même doit donc illustrer la capacité des Régies à faire participer les habitants à une série de productions collectives. Elle doit aussi se traduire par une contribution des Régies, véritables praticiens de la participation des habitants, sur ce thème.

En ce qui concerne les "métiers citoyens", le comité de pilotage estime qu'ils ne doivent pas être abordés sous le seul angle des nouveaux métiers développés par les Régies, notamment à travers le dispositif "emplois jeunes". Il s'agit aussi d'intégrer à la réflexion des métiers plus traditionnels (espaces verts, entretien, second œuvre bâtiment...) et les services de proximité que les Régies ont développés par le passé, en montrant comment la manière de les mettre en œuvre peut contribuer

au renforcement de pratiques de citoyenneté.

Cette interrogation sur "la manière citoyenne d'exercer son métier" tient d'ailleurs aujourd'hui une place grandissante dans la société française. Elle pourrait ainsi, lors des rencontres, être élargie à d'autres personnes ou réseaux. Ceci permettrait de présenter l'apport original des Régies de Quartier sur ce thème et de le confronter à d'autres acteurs économiques et sociaux.

Cette capacité des Régies à interpeller d'autres acteurs de la société pourrait aider à la réflexion sur le "projet politique des Régies". Il convient en effet de montrer comment les Régies de Quartier, à partir de leurs pratiques quotidiennes, participent à l'élaboration d'un projet de société, sur la base de valeurs affirmées et partagées.

Travailler sur cette dimension "politique" du réseau suppose, naturellement, de combler l'écart qui sépare parfois le discours et les pratiques et de renforcer l'homogénéité du réseau. Selon le comité de pilotage, les 3<sup>e</sup> rencontres des Régies de Quartier devraient aussi marquer une étape supplémentaire dans cette voie.

**Anne-Marie Février :**  
**«Se rapprocher  
davantage des jeunes»**



Cadre dans une Caisse d'allocations familiales, militante syndicale, inscrite aujourd'hui dans un DESS de "développement local et économie solidaire", Anne-Marie Février est administratrice de la Régie de Creil "Mille et un services" depuis 1994.

«Habitant le quartier du Moulin, à Creil, depuis 1988, je me suis toujours fortement investie dans la vie associative locale, à travers notamment le Conseil de résidents et l'association du Moulin à Vent, chargée de

l'animation du quartier. Tout naturellement, j'ai été amenée à participer à la création de la Régie, en 1994. Ce qui m'intéressait, dans le dispositif, c'était l'idée de faire travailler ensemble des gens aussi différents que les bailleurs, les élus et les habitants...

Les rencontres de Strasbourg ont un peu marqué mes débuts dans le réseau. Je me souviens que j'y ai joué les mannequins pour valoriser le travail des couturières de la Régie. Ce qui m'a frappé, c'était la capacité du réseau à mélanger les genres au niveau des participants. J'ai accepté de participer au comité de pilotage des prochaines rencontres pour deux raisons : d'abord, pour montrer que la Régie de Creil participe activement à la vie du CNLRQ; ensuite, à titre personnel, pour

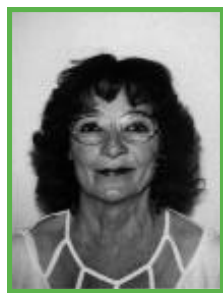
saisir l'opportunité de participer à une réflexion menée à l'échelle de l'ensemble du réseau. Je compte à la fois y apporter mes idées et mieux comprendre la réalité du mouvement à l'heure où l'on compte près de 130 Régies. J'espère que les rencontres de Paris seront l'occasion de se "mettre au vert", dans une ambiance chaleureuse, festive et conviviale. L'occasion aussi d'évaluer ce que produit effectivement la confrontation des différents acteurs au sein du dispositif des Régies : en quoi l'émergence de nouveaux métiers et la façon de les développer contribuent-elles à construire une économie durable, intégrant une forte valeur relationnelle, dans nos quartiers? Quelles sont les conditions qui favorisent

une réelle participation des habitants, à commencer par les salariés de la Régie, à la vie du quartier? A Creil, par exemple, certains salariés animent aujourd'hui des groupes de travail au sein du Conseil de résidents. Je crois que les Régies devraient se rapprocher davantage des jeunes afin que ceux-ci puissent découvrir l'intérêt de la vie associative sur leur quartier. Localement, j'ai le projet de réunir tous les gens de la Régie qui ont déjà suivi le stage acteurs, afin qu'ils constituent un pôle capable d'entraîner les autres dans la mobilisation. L'idée, c'est que les Régies se regroupent d'abord au niveau régional pour pouvoir présenter des productions communes lors des rencontres de Paris.»

**Marie-Françoise  
Goeury : « Un travail  
de longue haleine »**

Présidente de la Régie de Clichy-sous-Bois, Marie-Françoise Goeury, ancienne aide-soignante, est très impliquée dans la vie associative locale. Sa participation au comité de pilotage? Le moyen de participer à une réflexion collective et de trouver de nouvelles idées pour aller plus loin.

«La vie associative, pour moi, c'est comme la potion magique pour Obélix : je suis tombée dedans en étant petite! A Clichy-sous-Bois, où j'habite depuis 25 ans, j'ai ainsi de nombreux



engagements : une amicale de locataires, une association pour les enfants, l'association culturelle clichoise, une association d'échanges entre la France et l'Algérie... J'ai donc participé au groupe qui a préparé la création de la Régie, en 1995, et j'ai accepté quand les gens m'ont demandé d'en devenir la présidente. C'est un peu la même raison qui m'a conduite à devenir membre

du comité de pilotage des 3<sup>e</sup> rencontres : participer à un travail d'élaboration en commun, avec une forte implication des habitants. J'ai été très marquée par le stage acteurs que j'ai suivi : il m'a permis de comprendre la force de ce réseau dans lequel tout le monde rame dans le même sens. Je pense qu'on retrouve la même chose dans les rencontres : retrouver ceux que l'on connaît déjà, faire la connaissance des autres, échanger sur nos pratiques et trouver de nouvelles idées pour aller plus loin. En ce qui concerne les métiers citoyens, je crois que le premier apport

des Régies consiste, en remettant les gens au travail, à leur permettre de retrouver leur dignité : la citoyenneté commence par là. La participation des habitants? A Clichy-sous-Bois, nous sommes assez bien placés pour en parler : le Bureau compte trois habitants sur six membres. Le problème, c'est que tous ne viennent pas assidûment. C'est un cercle vicieux : comme les gens n'ont pas l'habitude d'être consultés, quand ça leur arrive, ils n'y croient pas vraiment, ils se méfient, alors ils ne viennent pas... C'est un travail de longue haleine qu'il faut engager!»

**Alain Olivier :  
« Elever le niveau d'ambition  
des Régies »**



Directeur de la Régie de Créteil jusqu'en janvier 1999 (après avoir été permanent à Culture et Liberté, puis avoir dirigé un service de travailleuses familiales), aujourd'hui à la retraite, Alain Olivier participe au comité de pilotage des troisièmes rencontres.

«J'étais tout récent dans le réseau à l'époque des premières rencontres, puisque j'ai été embauché comme directeur de la Régie de Créteil fin 1991. Orléans, c'était vraiment une fête conviviale dans laquelle chacun pouvait trouver sa place. Je suis intervenu dans plusieurs débats alors qu'à Strasbourg, trois ans plus tard, j'ai papillonné de groupe de groupe mais sans vraiment participer. En ce qui concerne le thème prévu pour les prochaines rencontres, j'ai d'abord envie de dire que tous les gens qui interviennent sur les quartiers peuvent donner à leur travail une dimension citoyenne pour peu qu'ils soient davantage que de simples professionnels : cela veut dire, par exemple, qu'ils sachent parfois oublier leur "casquette", qu'ils ne considèrent pas seulement les habitants comme des "usagers", qu'ils acceptent de

travailler en partenariat avec les autres intervenants, qu'ils fassent preuve de disponibilité, bref qu'ils se comportent aussi comme des militants... Sur la participation des habitants, je crois que c'est souvent l'institutionnalisation de certains dispositifs qui réduit la place laissée aux habitants. C'est aussi le cas des Régies qui, à l'origine, ont surtout été portées par les bailleurs ou les élus : il faut qu'elles sachent se libérer progressivement de cette emprise. Enfin, je souhaiterais que ces rencontres soient, pour les Régies, l'occasion d'étudier comment passer à la vitesse supérieure. Nous disposons parfois d'opportunités de développement que nous ne saisissons pas faute d'avoir les idées et les compétences nécessaires. Aujourd'hui, il faut élever le niveau d'ambition des Régies.»

# Souvenirs, souvenirs

Ils sont habitants des quartiers de l'Argonne ou de La Source, à Orléans, et participent, comme salariés ou comme bénévoles, aux activités des deux Régies de Quartier. *Info-réseau* a fait se réunir une douzaine d'entre eux pour évoquer leurs impressions des deux précédentes rencontres (Orléans-1992, Strasbourg-1995). Petit tour d'horizon.



Quelques images des 1<sup>er</sup> rencontres à Orléans...

**Jean-Claude** (habitant de l'Argonne) : Ce qui m'a le plus frappé, à Strasbourg, c'était le côté chaleureux. A l'époque, j'étais au chômage et je donnais un coup de main bénévole à la laverie. C'était une des premières fois que je quittais le quartier, c'était vraiment un beau voyage, ça m'a donné envie de repartir, de voir du pays...

**Mohamed** (salarié de la Régie Repères, à La Source, depuis 1992, aujourd'hui au Service d'intervention rapide) : Je me rappellerai toujours, au début des rencontres d'Orléans, du carnaval sur échasses présenté par la Régie de Dunkerque. Tout ce bruit, toutes ces couleurs... Je venais d'arriver à la Régie, et j'ai fait la connaissance de beaucoup de gens. Ça n'a pas été le cas à Strasbourg.

**Marie-Jo** (travailleuse familiale sur l'Argonne, membre du réseau d'échanges réciproques de savoirs) : Il y avait trop de choses prévues à Strasbourg, les différents spectacles et les débats interféraient les uns sur les autres. On ne s'entendait plus!

**Bouزيد** (salarié à Repères, chef d'équipe "répurgation" depuis 1994) : C'est vrai, à Strasbourg, on n'arrivait pas à tout se mettre dans la tête. Je me souviens tout de même d'une femme de la Régie de Rouen, très combative, très militante, qui prenait souvent la parole et expliquait très bien les choses au sujet des Régies.

**Saïda** (femme de ménage à Argonne Services Plus) : J'ai le souvenir de l'ambiance et de la beauté du carnaval, à Orléans. C'était bien parce que chaque Régie présentait ses activités.

**Monique** (responsable de l'accompagnement à Argonne Services Plus) : A Orléans, toutes les Régies avaient un stand pour montrer ce qu'elles faisaient. A Strasbourg, les points de repères avaient disparu, on ne savait même plus où aller pour se retrouver.

**Kamel** (chef d'équipe "répurgation" à Argonne Services Plus) : Il y a eu tout de même des choses réussies à Strasbourg, par exemple, le défilé de mode organisé par la Régie de Marseille. Et puis, j'ai retrouvé pas mal de gens que j'avais connus en faisant le stage acteurs.

**Mohamed** : A Strasbourg, je devais parler dans un débat, j'avais préparé mon intervention, et finalement, on ne m'a pas donné la parole : j'ai été très déçu par ça ...

**Jean-Pierre** (responsable technique à Argonne Services Plus) : Moi aussi, je devais intervenir dans le débat sur la formation des acteurs. Et puis, j'ai perdu les pédales... alors que j'avais plein de choses à dire. J'avais l'impression qu'on ne nous facilitait pas les choses pour prendre la parole.

**Marie-Jo** : Le plus important, dans une rencontre de ce type, c'est ce qui se passe au niveau de la préparation. Pour Strasbourg, on a réalisé une broderie de 12 mètres qui a marqué le début d'un travail interculturel avec les femmes de l'Argonne. Nous étions déçues car, sur place, rien



n'était prévu pour l'exposer. Mais cette production a enclenché beaucoup de choses au retour : la mise en place d'un four à pain, le lancement d'un travail sur le petit déjeuner, aujourd'hui une opération de prévention du Sida... tout cela dans un cadre inter-associatif. Les rencontres nous ont appris à faire la fête et à travailler ensemble pour un but précis.

**Marthe** (habitante à La Source, militante à la Confédération syndicale des familles, administratrice de Repères) : Quand je suis allée à Strasbourg, je découvrais juste le mouvement des Régies. J'ai été impressionnée

par le dynamisme et par le sérieux du travail en commun.

**Ouhmi** (salarié à Repères au service "action associative et bénévole") : Je suis arrivé quelques jours avant la rencontre



de Strasbourg, car je devais préparer la buvette. On s'est retrouvé à une centaine, personne ne se connaissait, mais tout de suite on a trouvé nos marques pour travailler ensemble. On se sentait comme chez soi, comme si chacun travaillait sur son propre quartier. Ça montre à quel point les Régies arrivent à créer une culture commune.

**Bouzid** : Il y a deux ans, je me promenais à Kenitra, au Maroc, avec le tee-shirt des rencontres de Strasbourg. Un type est passé en voiture et il m'a lancé : « Hé, les Régies de Quartier! »...

### **Serge Girault (Meaux) : « Strasbourg m'a appris à faire un journal »**

**Militant de la Régie Collinet Services, à Meaux, depuis 1989, Serge Girault assure la responsabilité du journal de quartier depuis une dizaine d'années.**

**Des rencontres de Strasbourg, il garde le souvenir d'avoir participé au journal qui relatait les principaux évènements.**

« La création du journal *Collimot* a eu lieu à peu près en même temps que la décision de créer un comité de quartier sur La Pierre Collinet. Je m'y suis tout de suite investi ; aujourd'hui encore, j'ai la responsabilité de sortir tous les trois mois ce journal d'une douzaine de pages.

Au début, je n'avais aucune compétence en ce domaine. Quand j'ai vu que, parmi les activités proposées à la Rencontre européenne des Régies de Quartier de Strasbourg, il y avait l'édition d'un journal deux fois par jour, j'ai décidé de participer à cet atelier. Je peux dire que ces deux journées m'ont beaucoup apporté sur la manière de construire un journal. Enquêtes, rédaction des articles, mise en page et surtout respect des délais : nous étions tenus à fixer une heure limite pour le dépôt des articles et enquêtes, de manière à "boucler" le journal dans les temps. Tout ceci, j'ai essayé de le mettre en pratique sur le terrain, une fois revenu sur le quartier. Ce n'est pas toujours évident, car les personnes qui participent à ce journal ne sont pas des

professionnels. Mais, comme nous avons voulu, dès la création de *Collimot*, que ce soit un journal pour, par et avec les habitants, nous devons aussi en accepter les contraintes. Je crois qu'un journal de quartier peut contribuer à cette fameuse "participation des habitants" qui est souvent bien difficile à mettre en œuvre. A La Pierre Collinet, nous avons une dizaine

d'habitants qui participent régulièrement au journal. Au départ, ils avaient peur d'écrire, car ils craignaient de faire trop de fautes d'orthographe. Ils ont fini par dépasser cela. Aujourd'hui, j'aimerais aussi qu'ils dépassent leur peur de l'informatique et puissent taper eux-mêmes leurs textes sur l'ordinateur. En ce qui me concerne, c'est d'ailleurs en revenant de Strasbourg que je me suis initié à l'informatique. »





**Mohamed 2** (ancien salarié d'Argonne Services Plus) : A Strasbourg, on a trop cherché à débattre, pas assez à se rencontrer. Pour qu'il y ait rencontre, il faut que chaque Régie puisse montrer ce qu'elle fait de spécifique. C'est ce qui m'intéresse le plus dans ces journées.

**Kamel** : Je n'arrive jamais à me souvenir des choses qui sont dites dans les débats. En revanche, lorsqu'on utilise le théâtre-forum,

les gens jouent eux-mêmes, avec leurs mots, les problèmes quotidiens du quartier, et chacun peut intervenir. Alors, ça me reste en tête. A Orléans, par exemple, je me souviens qu'un conseiller municipal a dû venir sur scène tenter de traiter une situation qu'il connaissait bien...

**Marie-Jo** : Moi, je souhaiterais que deux questions soient posées lors des prochaines rencontres. D'abord, il faudrait que des jeunes puissent interpeller les

décideurs sur les moyens à mettre en œuvre pour diminuer l'échec scolaire. Ensuite, demander que les Régies de Quartier disposent de davantage de moyens pour pouvoir accompagner plus loin les salariés en insertion (au niveau des formations, notamment).

**Ouhmi** : Lors de rencontres de ce type, on ne revendique pas vraiment. Mais être plusieurs milliers d'habitants de quartiers réunis ensemble, c'est déjà une forme de revendication.

**Bouzid** : A Strasbourg, on a eu beaucoup de promesses, mais depuis, on n'a pas vu venir grand chose. Dans les appels d'offre, par exemple, on est de plus en plus souvent mis en concurrence. On n'a pas envie d'écouter toujours les mêmes discours de la part de gens qui nous félicitent. Ce qu'on veut, aujourd'hui, c'est des engagements concrets en faveur des Régies.

## Jean-Pierre Collos : « La citoyenneté est un apprentissage »

Directeur d'un projet associatif mis en place sur la ZUP de Vaulx-en-Velin pour favoriser les rencontres entre habitants, Jean-Pierre Collos est depuis six ans l'un des formateurs des "stages acteurs". Il livre ses premières réflexions sur le thème des 3<sup>e</sup> rencontres des Régies : "métiers citoyens et participation des habitants".



« On pense parfois que la citoyenneté est quelque chose de spontané, que l'on est citoyen un peu comme on respire. Je ne crois pas que ce soit le cas : si l'on suppose que la citoyenneté, c'est d'abord une manière de traiter le rapport à l'autre, en tant qu'individu et à l'intérieur d'un système social donné, il faut

admettre que ce rapport n'est pas intuitif, qu'il est porté par des valeurs, qu'il doit s'apprendre et se transmettre.

La société ayant beaucoup bougé, cette transmission ne devrait plus se faire selon les mêmes modes qu'hier. Par exemple, le collègue s'est aujourd'hui "massifié", mais l'éducation à la citoyenneté continue de se faire sur le mode "élitaire" qui a prévalu par

le passé. De même, les structures d'habitat et d'urbanisation poussent les habitants au repli sur soi, contraignant leur tendance naturelle à la solidarité.

Tout cela m'amène à dire que, si l'on veut faire progresser la citoyenneté dans les quartiers, il faut jouer sur tous les tableaux à la fois : l'école, l'habitat, le rap-

port aux institutions... A défaut, si l'on tente d'agir sur un seul registre, on a souvent le sentiment de "ramer dans le vide".

### Miser sur les personnes

L'émergence d'une politique de la Ville, depuis une quinzaine d'années, constitue, malgré ses imperfections, un progrès incontestable : il s'agit là d'une reconnaissance officielle du caractère nécessairement "transversal" de toute action sur les quartiers. En revanche, ce qui fait défaut à cette politique, c'est la capacité à miser sur les personnes. A ce niveau, les Régies de Quartier apportent un "plus" considérable. Si je suis, en effet, un "compagnon de route" des Régies depuis plusieurs années, c'est parce qu'elles apportent la preuve la plus tangible de la possibilité de faire des individus les premiers agents de la transformation sociale, en prenant comme territoire d'action leur environnement immédiat. Elles se situent ainsi dans le droit fil de la tradition de l'éducation populaire.

A l'époque de mes premiers contacts avec les Régies de Quartier, je prenais pour des naïvetés les discours du type "La Régie, c'est ma famille". Et puis, j'ai compris que c'était là des propos de bon sens : nous avons tous des familles d'appartenance qui nous aident à grandir et à nous structurer. En apportant la preuve que l'on peut inventer de nouvelles choses dans les quartiers, les Régies deviennent naturellement la référence pour les habitants en matière de citoyenneté.

### L'alchimie du métier

Un métier, c'est toujours quelque chose de complexe : un savant cocktail de savoir-faire et de savoir-être qui, après des années d'apprentissage et d'expériences, fait passer le professionnel pour un vrai magicien aux yeux des néophytes.

De plus en plus, on admet que les compétences se forment d'abord sur le tas, c'est au contact des professionnels que l'on devient soi-même professionnel. C'est aussi vrai pour les métiers citoyens qu'entendent développer les Régies. Si l'on multiplie les occasions de rencontres et de confrontations entre les gens sur un territoire donné, ils vont progressivement se "piquer des trucs" les uns aux autres... et développer ainsi une réelle compétence en citoyenneté.

De ce point de vue, il faut admettre que les Régies sont en processus d'apprentissage, elles expérimentent, font des erreurs, mais c'est comme ça qu'elles progressent.

### Le refus de la démagogie

Dans les quartiers, les habitants ont souvent le sentiment d'être manipulés par les élus. Mais les élus sont aussi ce que leurs interlocuteurs font d'eux. Face à des individus devenus d'authentiques citoyens, toute

tentative de "magouillage" est à l'avance condamnée à l'échec.

La participation des habitants est, elle aussi, affaire d'apprentissage. Dire aux gens qu'ils peuvent participer à toute décision, sur n'importe quel sujet et n'importe quand, relève de la démagogie. Si on met les personnes face à des responsabilités qu'elles ne sont pas en capacité d'assurer, il y aura forcément des retours de bâton.

Là encore, le dispositif des Régies de Quartier a beaucoup de choses à apporter. Ne serait-ce que parce qu'il repose sur un tryptique élus-bailleurs-habitants, dans lequel ceux-ci sont invités à la co-gestion de services urbains de proximité. Le défi auquel les Régies sont confrontées, aujourd'hui, est celui de sauvegarder leur dynamique originelle à l'heure où leur nombre ne cesse d'augmenter.»

### Morceaux choisis

**Lors des premières rencontres des Régies de Quartier, en septembre 1992 à Orléans, un débat traitait du thème "La Régie : un lieu de promotion de la citoyenneté". Voici quelques extraits des interventions, à la tribune et dans la salle.**

«Nous sommes là à un carrefour où la citoyenneté change de nature. Elle doit rester en liaison avec notre conception traditionnelle de la citoyenneté de représentation, mais pas seulement. Pour que les plus démunis trouvent leur compte, il faut une citoyenneté d'émancipation plus forte que la citoyenneté de représentation.»  
*(une maire)*

«Par le travail que nous a donné la Régie de Quartier, nous sommes devenues citoyennes. Nous sommes de nombreuses femmes,

notamment maghrébines, à nous être constituées en associations. Cela nous a ouvert de nombreux horizons.»  
*(une habitante)*

«L'exercice de la citoyenneté exige des conditions : avoir des racines et avoir un avenir. Entre les deux, il y a un mouvement de promotion des individus comportant un apprentissage. L'enracinement doit se faire dans un espace convivial. Les Régies de Quartier peuvent en être un acteur, de par leur territorialité. Leurs perspectives d'insertion ont aussi un aspect communautaire en favorisant la convivialité et la communication.»  
*(une administratrice de Régie)*

«Pour être citoyen à part entière, faut-il nécessairement travailler, comme vous le laissez parfois entendre? Si c'est le cas, alors c'est révoltant, car du travail, il n'y en a pas, et des citoyens, il n'y en aura plus.»  
*(un habitant)*

## 3<sup>e</sup> rencontres, mode d'emploi

La préparation des 3<sup>e</sup> rencontres des Régies de Quartier va durer près d'un an et mobiliser l'ensemble des acteurs du réseau. Au fur et à mesure, *Info-réseau* vous donnera les principales informations pratiques sur cette journée. En voici les premiers éléments.

◆ Les 3<sup>e</sup> rencontres des Régies se dérouleront sur une seule journée, en l'an 2000, à proximité de Paris.  
6 000 à 8 000 personnes sont attendues.  
Le budget sera de l'ordre de 3 millions de francs (le CNLRQ paiera la location du lieu, tous les coûts logistiques et techniques, le déjeuner et le dîner de la journée, mais les frais de transport et d'hébergement seront à la charge des Régies).

◆ La date prévue est le samedi 29 avril (début d'un week-end de trois jours englobant le lundi 1<sup>er</sup> mai, ce qui permettrait aux Régies qui le souhaitent d'organiser un séjour à Paris pour les habitants) ou, à défaut, le samedi 15 avril (date de croisement des trois zones de congés scolaires de Pâques).

◆ Le lieu actuellement pressenti est le Parc Floral de Vincennes, qui comporte, dans un cadre très agréable :

- un grand hall de 10 000 m<sup>2</sup>, pouvant accueillir jusqu'à 10 000 personnes et possible à cloisonner;
- quatre pavillons d'environ 350 m<sup>2</sup> (dont l'un aménagé en salle de conférence pouvant accueillir 350 personnes);
- une esplanade de 800 m<sup>2</sup>.

◆ Un comité de pilotage a été mis en place pour préparer l'organisation des 3<sup>e</sup> rencontres. Il comprend :

**Zinn-Dinn Boukhenassi**  
(directeur, Meaux Collinet)  
**Claire Bousquet** (CNLRQ)

**Clotilde Bréaud** (CNLRQ)  
**Fabienne Brugel** (théâtre-forum, compagnie NAJE)  
**Cécile Clavier** (CNLRQ)  
**Guy Dumontier** (président, Vernouillet)  
**Rémy Dupré La Tour**  
(directeur, Romans-sur-Isère)  
**Anne-Marie Février** (administratrice, Creil)  
**Marie-Françoise Goeur**  
(présidente, Clichy-sous-Bois)  
**Philippe Merlant** (journaliste *Info-réseau*)  
**Bruno Morosi** (directeur, Angers)  
**Alain Olivier** (ancien directeur, Créteil)  
**Charles Parnis** (directeur, Marseille 13/14)  
**Renée Rémy** (présidente, Belfort Les Glacis)  
**André Rousseau** (administrateur, Blois)  
**Jean-Claude Tapin** (président, Toulouse Bellefontaine)  
**Antoine Six** (directeur, Saint-Nicolas-lez-Arras)  
**Jacques Vivent** (directeur, Avignon RSA).  
Par ailleurs, **Régis Mitifiot** portera le projet en région parisienne.  
Les prochaines réunions du comité de pilotage sont prévues le 5 juillet et le 16 septembre, de 9 h 30 à 15 h 30, à Paris.

◆ L'essentiel du travail du comité de pilotage consistera à coordonner les projets des Régies afin d'assurer une cohérence d'ensemble à la manifestation. Sept cellules vont être mises en place, où seront réparties les compétences et les responsabilités :

- cellule financière;
- cellule "contacts extérieurs";
- cellule "animation des Régies en France et en Europe";
- cellule de soutien aux Régies pour le montage des projets;
- cellule communication;
- cellule logistique;
- cellule "culturelle-festive".

Chaque cellule se réunira au moins une fois entre chaque réunion du comité de pilotage. Celui-ci donnera les directives de travail à chaque cellule. Les cellules proposeront des actions (chiffrées), les décisions seront prises par le comité de pilotage, puis validées, ou non, par le Bureau, puis par le Conseil d'administration du CNLRQ.

◆ Un chargé de mission va être recruté par le CNLRQ pour coordonner la préparation des rencontres. Il sera épaulé par un secrétariat spécifique.



### INTERNATIONAL

#### Des représentants du CNLRQ au Burkina-Faso

Le Programme Prioritaire Urbain (PPU), qui réunit une vingtaine d'organisations de solidarité internationale et d'associations du développement local et d'éducation populaire, tarde à démarrer. La dynamique qui vise avant tout à renforcer la société civile dans sa capacité à négocier avec les pouvoirs publics - dans une douzaine de pays d'Afrique de l'Ouest où des groupes partenaires ont été repérés - est donc au point mort.

Outre les dimensions de coordination et de capitalisation du programme (qui font l'objet d'une mission confiée au CCFD), les projets ont été regroupés au sein de trois thématiques : "Maîtriser la ville", "Ville et développement économique solidaire", "Citoyenneté pour le développement local".

Le réseau des Régies est investi sur le premier thème, qui vise à promouvoir la négociation entre habitants et institutions dans trois domaines : le foncier, l'habitat et les services urbains. Sur ce troisième champ, le CNLRQ apporte une expertise auprès de groupes de jeunes et de collectifs de femmes de Bobo Dioulasso, au Burkina Faso. Ce travail, prévu et financé pour trois ans, se fera en partenariat avec le Gret et l'Adri.

La commission "globalisation" a missionné Martine Barbier (directrice de la Régie de Poitiers) et Claude Bernard (directeur de la Régie de Béziers) pour une première prise de contact sur place : cette mission, du 3 au 10 avril, a été des plus fructueuses. Les rencontres ont été nombreuses, tant avec les groupes de jeunes qu'avec les collectifs de femmes ou avec les autorités locales. Martine et Claude retirent de ce voyage des informations précieuses. Ils ont, en particulier, entendu une forte demande en terme de méthodologie pour la contractualisation entre collectivités locales et associations. Ils ont aussi noté qu'il faut toujours éclaircir le statut

de leurs interlocuteurs, donc séparer ce qui relève de la vie associative de ce qui concerne les acteurs professionnels.

Enfin, et ce n'est pas une surprise, ils ont observé un fort recouvrement avec les préoccupations des autres composantes. La piste des services urbains associant les habitants ne conduit-elle pas tout naturellement à la question du développement économique solidaire et à celle de la citoyenneté urbaine ?

#### La plate-forme franco-mexicaine

Dans le droit fil de l'échange conduit en 1998, la plate-forme franco-mexicaine de lutte contre l'exclusion et de renforcement de la société civile est désormais constituée. Elle s'est donnée pour mission de "proposer des stratégies alternatives à la mondialisation économique, en favorisant les échanges réciproques entre associations françaises et mexicaines luttant contre les exclusions". En font partie, d'ores et déjà, les organisations impliquées dans la première partie de l'échange (1).

Pour tous les projets qui passeront par elle, la plate-forme est garante de la démarche de réciprocité, à travers :

- ◆ un travail sur les problématiques communes aux deux pays ;
- ◆ des apports de chaque pays à l'autre ;
- ◆ l'équité dans la conduite de la coopération.

Déjà, de nombreux projets voient le jour :

- ◆ une recherche-action comparative sur économie solidaire-économie populaire (une ou deux Régies seraient les bienvenues pour y participer en tant que "terrains") ;
- ◆ des projets de développement de micro-activités, autour de l'éducation populaire, de la citoyenneté, de la formation politique, des jeunes en insertion, du développement économique local, de la valorisation durable d'un territoire, de la place de la femme et de son rôle dans les processus de développement.

Les conseils d'administration des Régies de Blois et Poitiers ont d'ores et déjà voté leur adhésion à la plate-forme et travaillent avec des partenaires mexicains.

Alors, si l'aventure internationale vous tente, n'hésitez pas à les rejoindre...

Pour tous renseignements, rapprochez vous de Florence Dighiero à Civilités (2).

(1) En France : le CCFD, Frères des Hommes, Geysler, UREI Rhône-Alpes, Solidarité Paysans, REAS, Maisons des Chômeurs, Culture et Liberté, CNLRQ, Civilités, Terre des Hommes France, Cimade ; au Mexique : El Quetzal, Frente Democratico de Chihuahua, Centro de Comunicacion popular de Puebla, Union Popular Nuevo Tenochtitlan, Cenvi, Copevi, FAT, Udec, Equipo Pueblo, UCISV-VER, Ednica, Foro de Apoyo Mutuo.

(2) Civilités assure le secrétariat de la plate-forme franco-mexicaine pour un an. Par ailleurs, Civilités appuie la Commission Globalisation du CNLRQ (secrétariat, lieu ressources, soutien logistique...).

34-36 rue Breguet 75011 Paris

Tél.: 01 48 05 29 29

Fax : 01 48 05 73 75

E-mail : [civilites@infonie.fr](mailto:civilites@infonie.fr)

## L'écho des commissions

### ◆ COMMISSION "REFONTE DE L'EXPERTISE"

Nouvellement mise en place, cette commission a pour mission de redéfinir l'ensemble de la démarche de création d'une Régie de Quartier. Actuellement, l'expertise proposée par le CNLRQ pour la création d'une Régie comporte deux volets : l'assistance par un expert d'un bureau d'études et l'accompagnement par un parrain, personne ressource d'une ancienne Régie. Cette expertise permet d'élaborer une définition précise du projet de Régie et commune aux partenaires locaux et de prendre la décision de lancer, ou non, une Régie.

Les instances du réseau ont souhaité procéder à une refonte de cette procédure afin de mieux prendre en compte, en amont de la démarche, les besoins des acteurs locaux et de leur permettre d'impliquer réellement les habitants dans une conduite collective du projet.

Les travaux de la commission portent sur l'analyse des moyens d'information et de sensibilisation nécessaires aux partenaires locaux, sur une redéfinition des rôles respectifs de l'expert et du parrain, sur les conditions d'attribution du label (que ce soit dès le démarrage de la structure ou après une période probatoire) et sur les conditions de sa suspension, voire de son retrait.

Les instances du CNLRQ, qui ont la charge de l'attribution du label "Régie de Quartier" ont un rôle de conseil et d'appui auprès des Régies en difficulté afin

de les accompagner dans leur évolution. La commission précisera les modalités d'accompagnement des acteurs locaux en fonction des différentes situations.

La commission est composée des Délégués en région, de membres du Bureau et de "parrains", et elle peut associer à ses travaux des personnes ressources, en particulier les experts des bureaux d'études. Elle est animée pédagogiquement par un proche partenaire du réseau, Jean-Pierre Collos, formateur du stage acteurs.

Les travaux de la commission doivent aboutir, dès l'automne prochain, à une proposition de démarche globale, comprenant les aspects aussi bien politiques que méthodologiques. Cette proposition sera soumise à la décision du Conseil d'administration du CNLRQ.

Il est prévu de mettre en place cette nouvelle démarche à partir de l'an 2000.

### ◆ COMMISSION "PROJETS FINANCIERS"

Les instances du CNLRQ (Bureau et Conseil d'administration) ont constaté que les Régies étaient parfois confrontées à des difficultés financières sans trouver dans leur environnement des réponses adaptées. En 1998, le CA a décidé de confier à une commission le soin d'analyser les différentes situations et les solutions possibles; il lui a fixé comme objectif principal de mettre en place des outils qui répondent à un projet de développement de la dimension politique du dispositif. Le rôle du CNLRQ est bien d'aider les Régies à consolider leur vie associative, c'est-à-dire la conduite de leur projet global, et celui-ci ne peut reposer que sur un partenariat fort entre les trois acteurs - Ville, bailleurs et habitants -, l'équilibre économique étant directement lié au dynamisme de ce

partenariat. Aussi, les outils financiers initiés par le réseau ne doivent pas palier le manque d'engagements des partenaires ou des insuffisances de gestion économique.

Le dernier Conseil d'administration a approuvé les propositions élaborées par cette commission et présentées par le Bureau. Pour aider à résoudre des problèmes de trésorerie, le CNLRQ négociera avec des organismes bancaires des taux préférentiels (découvert, prêt, Daily...). De même, il favorisera l'accès des Régies aux fonds de garantie qui existent déjà dans les régions et ont pour mission de soutenir les structures de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Un projet d'importance sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale : la mise en place d'un fonds de solidarité.

Son objet : intervenir en cas de crise importante menaçant la vie d'une Régie. Ce fonds devra permettre de soutenir une démarche d'ordre politique, et pas seulement économique et financière, comme effet de levier en complément d'apports locaux. Après un diagnostic mené par une personne ressource du réseau et un engagement ferme des partenaires locaux de s'impliquer dans l'avenir de la Régie, l'attribution de cette aide accompagnera une redéfinition du projet associatif et une réorganisation des instances. Conformément à la réglementation, ce fonds devra être accueilli par un organisme bancaire. Mais le réseau assurera la responsabilité de sa gestion et les modalités du prêt (conditions d'attribution, durée, taux..).

Autre grand chantier en cours, la mise en place d'un dispositif d'épargne de proximité a été retenue par le CA. Son objet est de favoriser le développement de micro-projets portés par des personnes qui s'adressent aux Régies du fait de leur ancrage dans les quartiers et de leur

légitimité à conduire des activités économiques. Il s'agit de mobiliser une épargne provenant des quartiers et impliquant les habitants, et de rapprocher pour un objectif commun les épargnants, les usagers et les porteurs de projet. En s'appuyant sur un travail de proximité et sur le tissu associatif local, ces micro-projets devront répondre à des besoins collectifs des habitants qui ne sont pas pris en compte et améliorer ainsi leur vie quotidienne.

Ils s'inscriront dans le champ de l'économie solidaire et comporteront une dimension de développement du lien social et de la citoyenneté. Depuis le début de l'année 1998, le CNLRQ mène ce projet avec le soutien financier de la Fondation de France et du FAS. Les membres de la commission ont pris contact avec les organismes qui développent déjà des projets de ce type (Caisse Solidaire Nord-Pas de Calais, ADIE, TAF-Travailler Autrement en Ile-de-

France, Fédération des Cigales, Fondation Caisse d'Epargne). La BFCC est très intéressée pour accueillir ce dispositif en tant qu'organisme bancaire. En 1999, une étude expérimentale va être menée sur cinq à six sites de Régies, avec l'appui d'un ou plusieurs partenaires. Elle conduira, en fonction des résultats de l'évaluation, à envisager la généralisation du dispositif à l'échelle du réseau.

## LE PLAN DE FORMATION DU CNLRQ

Améliorer les compétences de tous (celles des salariés comme celles des militants bénévoles), transférer des savoir faire et capitaliser des expériences : tel est l'objectif des formations mises en place par le CNLRQ. Le calendrier du plan de formation est en place pour le dernier semestre 1999 : il comprend, outre les cycles IV, V et VI des stages acteurs :  
 — quatre journées de formation pour les secrétaires;  
 — 22 journées de formation dans le cadre de la professionnalisation des métiers de la médiation co-produite;  
 — un cycle de formation pour les nouveaux directeurs et des journées de formation à thèmes pour les dirigeants et les bénévoles des Régies de Quartier;  
 — un cycle de formation pour les personnes chargées de l'accompagnement social dans les Régies de Quartier.

## AGENDA

### ◆ Mai (rappel)

**Mercredi 5**  
Comité de pilotage des 3<sup>e</sup> rencontres des Régies de Quartier

**Lundi 10**  
Conseil d'Administration du CNLRQ à Paris

**Mardi 11**  
Comité de pilotage des activités du CNLRQ avec les partenaires ministériels

**Mercredi 12**  
Commission formation - sous-groupe "suivi social"

**Lundi 17, mardi 18 et mercredi 19**  
1<sup>er</sup> module du cycle de formation "secrétaires-accueil" à Grenoble

**Jeudi 27**  
Commission formation.

**Vendredi 28**  
Groupe de travail permanent sur la médiation

co-produite  
**Samedi 29 et dimanche 30**  
2<sup>e</sup> module du cycle "acteurs III" à Belfort

### ◆ Juin

**Mardi 1<sup>er</sup>**  
Comité de pilotage des 3<sup>e</sup> rencontres des Régies de Quartier

**Samedi 5 et dimanche 6**  
Assemblée générale du CNLRQ à Dourdan

**Mercredi 9**  
Groupe de travail sur la refonte de l'expertise

**Samedi 12 et dimanche 13**  
2<sup>e</sup> module du cycle "acteurs II" à Lannion

**Samedi 19 et dimanche 20**  
2<sup>e</sup> module du cycle "acteurs I" à Auch

3<sup>e</sup> module du cycle "acteurs III" à Paris

**Mardi 22**  
Journée nationale de lancement de la professionnalisation des métiers de la

médiation co-produite à Paris

**Mercredi 23 et jeudi 24**  
2<sup>e</sup> module du cycle de formation "secrétaires-accueil" à Dreux

**Samedi 26 et dimanche 27**  
3<sup>e</sup> module du cycle "acteurs II" à Paris

**Lundi 28**  
3<sup>e</sup> module du cycle "encadrants techniques" à Paris

### ◆ Juillet

**Samedi 3**  
Commission globalisation à Paris

**Samedi 3 et dimanche 4**  
3<sup>e</sup> module du cycle "acteurs I" à Paris.

**Lundi 5**  
Comité de pilotage des 3<sup>e</sup> rencontres des Régies de Quartier

**Jeudi 8**  
Groupe de travail permanent sur la médiation co-produite.

## INFO RÉSEAU

**Directeur de la publication**  
Charles Bouzols.

**Rédaction** Clotilde Bréaud, Philippe Merlant.

**Conception graphique**  
Patricia Chapuis.

**Imprimeur** LFT, Montreuil.

**Numéro de dépôt légal**  
91/0322.

**Prix au numéro** 25 F.

**Abonnement** 80 F (pour 4 numéros).

**Comité National**

**de Liaison des Régies de Quartier**  
47-49, rue Sedaine  
75011 Paris.

**Téléphone** 01 48 05 67 58

**Télécopie** 01 48 05 38 67

**e-mail** cnlrq@wanadoo.fr

## Signature d'un accord national avec les syndicats

**Un événement politique majeur pour les habitants salariés des Régies de Quartier et du Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ) est intervenu le 12 avril 1999 : la signature d'un accord national professionnel par les cinq organisations syndicales représentatives (CGT, CGT-FO, CFTC, CFDT, CFE-CGC) et les employeurs Régies de Quartier présidents et/ou présidentes, regroupés en Syndicat national professionnel.**

Pour le CNLRQ, dès 1993, la mise en œuvre d'une négociation en vue d'un accord collectif résultait d'une double nécessité. La première était externe : la Loi fait obligation aux entreprises de plus de dix salariés d'adhérer à une convention collective. Certaines Directions départementales du Travail, cherchant l'application des textes, voulaient rattacher les Régies de Quartier à des conventions collectives de branches telles que celles du nettoyage, du bâtiment ou des centres sociaux (entre autres). Ces rattachements ne correspondaient pas aux spécificités des Régies de Quartier, et ne répondaient pas à leur objet premier : contribuer à construire une citoyenneté urbaine, c'est-à-dire retisser des liens sociaux sur le quartier, quotidiennement, avec les habitants salariés, dans le cadre de prestations techniques sur cette mission sociale créatrice de liens. La seconde nécessité présidant à cette négociation était d'ordre interne : dans une période de fragilité des conditions de travail des salariés, l'accord collectif est un moyen pour le CNLRQ de réaffirmer

et de protéger des droits essentiels étroitement liés à tout ce qui a trait à la citoyenneté. La question s'est donc posée d'une convention collective des Régies de Quartier. Mais la signature d'une convention collective passe par l'adhésion à l'une des organisations patronales (CNPFP ou CGPME) habilitées à engager une telle négociation. Les présidents (es) bénévoles ont avant tout une implication militante, ce qui excluait un tel choix. La décision de constituer un syndicat professionnel a été prise en 1995, permettant ainsi d'engager avec les organisations syndicales une première démarche. Celle-ci a consisté, dans un premier temps, à faire connaître de manière cohérente la réalité, parfois méconnue, de la finalité du projet Régie de Quartier qui tisse et attache la dimension sociale, la dimension économique, et la dimension politique. La négociation, débutée en mai 1997, a permis d'instaurer un réel échange entre partenaires sociaux. Les syndicats ont mesuré tout l'intérêt qu'il y avait à négocier un tel accord collectif spécifique aux Régies de Quartier, même si ce secteur pouvait apparaître peu déterminant au regard des grandes négociations nationales. Quant au syndicat employeurs, il a eu la volonté de mettre au centre de la négociation l'idée que la citoyenneté est un enjeu majeur et que l'élaboration d'un accord collectif permet de donner à l'ensemble des salariés des Régies de Quartier et du CNLRQ un véritable statut de travail.

L'application de cet accord doit permettre de travailler en vraie grandeur avec les syndicats, en souhaitant que tous les partenaires soient ouverts aux améliorations ou corrections à apporter. Dans l'intérêt des salariés, bien sûr, mais aussi pour préserver la viabilité des structures Régies de Quartier, préoccupation qui a prévalu tout au long de la négociation.

**Jean-Claude Tapin,**  
vice-président du Syndicat national professionnel des employeurs Régies de Quartier.

La signature de l'accord entre le Syndicat national employeurs et les cinq organisations syndicales représentatives

